COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 NOVEMBRE 2026

Voies professionnelle et technologique : derrière les discours d'« excellence », l'hypocrisie budgétaire et statutaire du ministère

Depuis des années, le gouvernement et le ministère de l'Éducation nationale multiplient les effets d'annonce pour ériger les voies professionnelle et technologique en « voies d'excellence ». Pour le **SN2D-UNSA** (Syndicat National des Directeurs délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques), la réalité des actes dément frontalement ce discours. L'hypocrisie ministérielle éclate aujourd'hui au grand jour sur deux fronts : le mépris affiché envers les personnels qui pilotent ces formations au quotidien et l'assèchement financier des lycées orchestré dans le projet de loi de finances (PLF) 2027.

Un projet de circulaire en décalage total avec la réalité du terrain

Pendant 9 mois, le SN2D-UNSA s'est pleinement investi pour obtenir la réécriture de la circulaire encadrant les missions des directrices et directeurs délégué·es aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT). Le texte actuel date de 2016 : en dix ans, les réformes successives ont profondément bouleversé les lycées professionnels et technologiques.

Pourtant, le projet présenté le 12 novembre par la direction générale des ressources humaines (DGRH) aux représentants du SN2D-UNSA ignore purement et simplement la complexité croissante des missions, l'explosion de la charge de travail et le rôle central des DDFPT dans la transformation de la carte des formations et la relation école-entreprise. Alors que les DDFPT comptent parmi les rares personnels qui ont participé directement au déploiement des réformes sans bénéficier ni de véritables mesures de revalorisation ni des moyens mis en place par les reformes, ce projet témoigne d'une absence totale de reconnaissance institutionnelle.

Les chiffres du baromètre UNSA Éducation des métiers de l'éducation (2026) confirment pourtant l'urgence :

87,2 % des DDFPT interrogés font état d'une charge de travail excessive et de délais trop courts ;
66,1 % constatent une mutation profonde de la nature de leurs missions ;
57,3 % réclament une amélioration de leur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
Ignorer ces données au moment de redéfinir le cadre de leurs missions sur le long terme relève d'un véritable mépris institutionnel. Une réécriture ambitieuse doit impérativement reconnaître leurs fonctions managériales, leur rôle stratégique de pilotage et s'accompagner d'une juste revalorisation indemnitaire.

PLF 2027 : des lycées privés de leurs moyens au profit de France Compétences

Cette contradiction entre les ambitions affichées et les moyens alloués se retrouve tout aussi brutalement sur le plan financier. Dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2027, l'État organise le détournement du solde de la taxe d'apprentissage (les « fonds libres ») directement fléché vers les lycées, pour le rediriger au profit de France Compétences.

Priver les établissements publics de ces ressources essentielles, qui financent directement les équipements pédagogiques, les plateaux techniques et les projets professionnels des élèves, tout en promettant l'excellence de la voie professionnelle, constitue une double peine inacceptable pour les équipes éducatives et les jeunes.

Le gouvernement doit mettre ses actes en cohérence avec ses discours

Le SN2D-UNSA dénonce avec fermeté cette politique du double discours. On ne bâtit pas l'excellence des voies professionnelle et technologique en asphyxiant budgétairement les lycées ni en niant le travail et l'investissement de celles et ceux qui les font vivre et évoluer au sein des établissements.

Face à cette situation, le SN2D-UNSA interpelle solennellement le gouvernement et le ministère de l'Éducation nationale et exige des engagements immédiats :

- **Le retrait du projet de circulaire DDFPT actuel** au profit d'une réécriture ambitieuse, reconnaissant pleinement les fonctions managériales et stratégiques des DDFPT ainsi qu'une juste revalorisation indemnitaire ;

- **L'abandon du détournement de la taxe d'apprentissage** dans le cadre du PLF 2027, afin de garantir aux lycées publics les moyens financiers indispensables au fonctionnement de leurs plateaux techniques et à la réussite des élèves.

Il est désormais de la responsabilité de l'exécutif de prouver que l'« excellence » de ces filières ne se résume pas à un simple slogan politique.

<u>Contact presse :</u>
Magali Filly, secrétaire générale du SN2D UNSA,
secretaire.general.sn2d@unsa-education.org ,
06 64 16 40 69